

Image not found or type unknown



Assurance-vie et séparation ou divorce

Par **Marinette06**, le **22/04/2016** à **08:24**

BonjourrrnrnEn cas de divorce, pourriez-vous me dire si l'assurance-vie que j'ai placée depuis 10 ans avec le nom de mon fils comme seul bénéficiaire devra être partagée?rrnrnJe n'ai pas de contrat de mariage et c'est uniquement moi qui ai versé l'argent.rrnrnNous possédons 2 biens immobiliers (appartements) au cas où cela aurait de l'importance pour apprécier ma question.rrnrnJe vous remercie pour votre réponse.rnCordialement